



# Formulaire d'adhésion au SAM 2024

exemplaire à retourner au trésorier :

Hervé Le Gal 131 Bod er Préost 56440 Languidic

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Nombre de ruches : \_\_\_\_\_

## Adhésion au SAM, revue, assurances

Assurances et formations sont réservées aux adhérents du S.A.M. abonnés Abeilles et fleurs

Cotisation SAM + revue Ab & FI	0 à 15 ruches 46,00 €	16 à 50 ruches 48,00 €	51 à 100 ruches 51,00 €	101 à 200 ruches 57,00 €	+ de 200 ruches 63,00 €	Montant
Abonnement Abeilles et fleurs 31€ inclus dans la cotisation, à déduire si plusieurs adhérents à la même adresse						
<b>ASSURANCES</b> choix d'une seule formule pour l'ensemble du rucher et pour l'année						
Formule	Garanties		Tarif			
<b>F1</b>	Responsabilité civile pour votre activité apicole Défense pénale et recours (franchise RC 280€)		0,076€ x .....ruches			
<b>F2</b>	F1 + Incendie + catastrophe naturelle (franchise 228€) Vol et vandalisme (franchise 10% avec minimum 200€)		1,347€ x ..... ruches			
<b>F3</b>	F 2 + remboursement supérieur (Voir site du SAM ou UNAF et revue Abeilles et Fleurs)		2,193€ x ..... ruches			
Par chèque à l'ordre du Syndicat des Apiculteurs du Morbihan (S.A.M.)					<b>TOTAL</b>	

Redevance éco emballage 0,08€ / ruche, payée par le SAM

Pour toute utilisation frauduleuse de la carte d'adhérent le SAM refusera l'adhésion l'année suivante

Inscription à la formation 2024 (Nombre limité)	Niveau1 (initiation)	55,00 €	COMPLET
Le samedi de 14h à 17h de mars à septembre	Niveau 2 (perfectionnement)	55,00 €	
<b>Par chèque séparé pour la formation, qui ne sera débité qu'une fois la formation confirmée</b>			

Date : \_\_\_\_\_ Signature de l'adhérent : \_\_\_\_\_

*Vous pouvez ci-dessous noter vos questions, remarques ou suggestions.*